



CONTENUS ADDITIONNELS

Quiz

Testez vos connaissances...

- 1. Le « code frontières Schengen » s'applique-t-il concernant l'entrée dans les départements et territoires d'outre-mer ?**
 - a) oui
 - b) non
- 2. Quelle est la durée d'un visa de long séjour ?**
 - a) entre 4 mois et 1 an
 - b) entre 6 mois et 1 an
 - c) entre 1 an et 2 ans
- 3. Sous quel délai la demande de visa doit-elle être introduite ?**
 - a) au plus 4 mois avant la date prévue de l'arrivée en France
 - b) au plus 3 mois avant la date prévue de l'arrivée en France
 - c) au plus 2 mois avant la date prévue de l'arrivée en France
- 4. Sous quel délai un recours peut-il être introduit contre une décision de refus de visa ; ledit délai débutant soit à compter de la notification de la décision de refus de visa, soit à compter de la décision implicite de rejet du fait de l'absence de réponse des autorités consulaires dans les 2 mois suivant la réception du dossier de demande complet ?**
 - a) 15 jours
 - b) 1 mois
 - c) 2 mois
- 5. Quel est le tribunal compétent pour trancher les litiges relatifs aux refus de visas ?**
 - a) le Tribunal administratif de Paris
 - b) le Tribunal administratif de Strasbourg
 - c) le Tribunal administratif de Nantes
- 6. Les ressortissants suisses sont dispensés de visas pour le territoire européen de la France.**
 - a) vrai
 - b) faux
- 7. Dans quel cas la période de maintien en zone d'attente peut-elle être prorogée pour une durée maximale de 8 jours ?**
- 8. Comment appelle-t-on la procédure permettant à un étranger résidant en France de demander à être rejoint par son époux-se et/ou ses enfants ?**





CONTENUS ADDITIONNELS

9. Quels sont les cas dans lesquels un regroupement familial peut être refusé ?

10. Quelle est l'autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'entrer en France dans le cadre du regroupement familial ?

- a) l'OFII
- b) le préfet (le préfet de police à Paris)
- c) l'OFPRA

11. Quel est le statut juridique de l'OFPRA, office en charge des demandes d'asile et d'apatridie ?

12. Quelle juridiction statue en premier et dernier ressort sur les recours formés contre les décisions de l'OFPRA ?

- a) la CNDA
- b) le Conseil d'État
- c) le TGI de Nantes

13. Le lien de filiation aura un effet sur la nationalité de l'enfant même s'il est établi après que celui-ci ait atteint l'âge de 18 ans.

- a) vrai
- b) faux

14. Si un seul des parents est né en France, l'enfant français a-t-il la faculté de répudier cette qualité ?

- a) oui
- b) non

Solution :

1) a et b ; 2) a ; 3) b ; 4) c ; 5) c ; 6) a ; 7) sur requête de l'Administration, si celle-ci justifie de l'existence de circonstances exceptionnelles ne lui ayant pas permis de procéder au réacheminement de l'étranger ; 8) la procédure du regroupement familial ; 9) le regroupement familial ne peut être refusé que pour l'un des motifs énoncés à l'article L 411-5 CESEDA ; 10) b ; 11) il s'agit d'un établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère de l'Intérieur ; 12) a ; 13) b ; 14) a, dans les 6 mois précédant sa majorité et dans les 12 mois la suivant

